

INTITULE DU POSTE

ENSAP Bordeaux_2022-1074611_MCF_STA_CAT 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître de conférence / Sciences et techniques pour l'architecture / Outils, Mathématiques et Informatiques Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE

Région	Nouvelle-Aquitaine
Département	Gironde
Adresse	740, cours de la Libération – CS 70109 – 33405 Talence cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSAP Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine elle développe ses activités de formation, de recherche et de diffusion en lien avec de nombreux acteurs de la Métropole bordelaise et notamment les universités de Bordeaux (UBx) et de Bordeaux Montaigne (UBM).

L'ENSAP Bordeaux accueille actuellement plus de 1100 étudiants encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 49 titulaires) et 53 agents administratifs. Ses locaux offrent un cadre de travail agréable, comportant de larges espaces extérieurs et disposant d'équipements adaptés (ateliers, atelier maquette, atelier bois, salles informatiques, médiathèque...).

L'école est attentive à la réussite étudiante de tout milieu et de toute filière du secondaire, elle adhère au programme égalité des chances.

En matière de formation, elle dispense deux cursus complets permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grade de master) qui ouvrent au doctorat en architecture et paysage, soutenus dans les écoles doctorales de l'établissement. En formation continue post master, elle délivre la HMONP et est co-accréditée avec l'université pour la délivrance de trois masters. En outre, elle a développé des coopérations transdisciplinaires avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

L'ENSAP de Bordeaux propose une politique active de diffusion, en menant de nombreuses actions avec les acteurs du territoire (Arc-en-Rêve, 308 Maison de l'architecture) et par la mise en place de contenus sur divers médias public (télévision avec France 3, publications, médiathèque en ligne...). Elle participe aux grands événements culturels nationaux (Journées nationales de l'architecture) et du territoire (Festival international du film d'architecture et des aventures constructives).

Son ancrage territorial se traduit par plusieurs conventions avec les collectivités, la participation à des pôles de compétitivité.

A l'international, outre les accords de mobilité avec près de 60 écoles, l'ENSAP Bordeaux dispose d'un partenariat renforcé avec l'université de San Sebastian et l'université de Hanoï (Vietnam).

Inscrite dans un territoire dynamique l'ENSAP Bordeaux offre un environnement de travail et de partenariat particulièrement riche en opportunités.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école**Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

En matière de recherche, l'ENSAP Bordeaux dispose d'une activité structurée autour de 3 unités interdisciplinaires, adossées aux universités et servant de cadre à la formation doctorale :

l'UMR CNRS Passages (100 chercheurs dont 21 de l'ENSAP Bordeaux), dont elle assure la co-tutelle, porte sur la reconfiguration des spatialités à l'épreuve des changements globaux. Cette UMR est liée à l'école doctorale 480 « Bordeaux Montaigne Humanités », et contribue à la formation des docteurs dans la mention « architecture et paysage »

le laboratoire PAVE (11 chercheurs ENSAP Bordeaux), associé à l'UMR CNRS Centre Émile Durkheim, porte sur l'approche sociale et culturelle des mutations métropolitaines. Ce laboratoire est lié à l'école doctorale SP2, et contribue à la formation de docteur dans la mention « sociologie », option « architecture ».

l'unité GRECCAU (10 chercheurs ENSAP Bordeaux), en cours d'association avec l'UMR CNRS I2M, porte sur la maîtrise des ambiances et du confort. Ouverte sur le département de physique et d'ingénierie de l'Université de Bordeaux, il contribue à la formation de docteurs dans ces disciplines.

Plus d'informations sur www.bordeaux.archi.fr

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSAP de Bordeaux recrute un enseignant chercheur ayant une compétence dans le domaine des Sciences et Techniques pour l'Architecture, en Outils, Mathématiques et Informatiques. Ses missions principales relèveront de l'Enseignement et de la Recherche, et de l'implication dans les instances fonctionnelles et décisionnelles de l'ENSAP de Bordeaux.

Objectifs :

D'une manière générale, à travers ses enseignements et à travers le développement de ses activités de recherche, le candidat devra prendre position sur l'articulation entre outils numériques, questions constructives, art de bâtir. Il devra être moteur de la réflexion sur la pédagogie du BIM au sein de l'école. Il sera force de proposition et participera activement aux futures expérimentations numériques menées en pédagogie et recherche de l'ENSAP de Bordeaux ; il pourra orienter celles-ci dans le sens des expérimentations physiques menées en pédagogie et recherche.

Ses missions seront les suivantes :

Définir et assurer un projet pédagogique

Le maître de conférences est recruté à titre principal dans la formation architecture dans chacun des deux cycles Licence et Master. Dans le cycle Licence en Architecture, ce maître de conférences devra dispenser des enseignements spécifiques concernant les outils numériques de production de l'architecture dans l'environnement complexe, et leur utilisation en phase conception, de construction, d'exploitation.

Il devra développer une mutualisation de moyens et un croisement de compétences concernant l'enseignement appliqué du BIM, à l'échelle de l'interface des champs STA, ATR et TPCA, et à l'échelle du campus universitaire de l'Université de Bordeaux.

Définir et développer un projet scientifique

Le maître de conférences recruté pourra développer, dans le cadre du laboratoire GRECCAU, une thématique de recherche orientée vers l'utilisation du BIM dans la pratique de l'Architecture.

S'il n'est pas en possession du diplôme de doctorat, le candidat pourra s'engager, à courts termes, dans la préparation d'une thèse de doctorat, à laquelle il pourra consacrer régulièrement une part de son temps hebdomadaire.

S'il est en possession du diplôme de doctorat, le candidat aura notamment pour mission le co-encadrement de thèses de doctorat dans ce domaine des outils numériques pour l'architecture.

Par ailleurs, à l'échelle du campus universitaire de Bordeaux notamment, il œuvrera au développement de recherches interdisciplinaires visant à favoriser les liens numérisés entre les métiers de l'architecte et les métiers des bureaux d'études pour l'architecture.

Autres tâches :

Le maître de conférences recruté devra participer activement aux instances pédagogiques et de recherche de l'école. Il devra favoriser les passerelles possibles en enseignement et en recherche pour les étudiants formés à l'ENSAP Bordeaux.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 Expériences et compétences souhaitées

Le candidat devra justifier d'une expérience solide en développement de techniques et ou technologies, notamment au service de l'architecture. Il sera familiarisé avec les outils numériques régulièrement utilisés en agence d'architecture ou partagés avec les partenaires de celles-ci.

Compétences autres requises, relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

- Disposer de compétences avérées permettant de concevoir et proposer une politique de formation dans une discipline et en organiser la mise en œuvre.
- Disposer d'une capacité à s'intégrer et à œuvrer dans des pratiques interdisciplinaires.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Ce maître de conférences des ENSA sera rattaché au champ disciplinaire « Sciences et Techniques pour l'Architecture » et à l'Equipe d'Accueil du Ministère de la Culture « Groupe de Recherche Environnement Confort Conception Architecturale et Urbaine ». Il œuvrera au développement de l'équipe projet « Architecture et Construction Durable » en cours d'élaboration entre l'ENSAP de Bordeaux et l'Université de Bordeaux.

2 Diplômes requis :

Diplôme d'architecte (DPLG ou Diplôme d'Etat d'Architecte ou diplômes en équivalence)

Ou double diplôme architecte ingénieur

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAP Bordeaux.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter

assane.sow@bordeaux.archi.fr

Autre personne à contacter

denis.bruneau@bordeaux.archi.fr

geraldine.ginestet@bordeaux.archi.fr